

Réf: Dossier 295135

## Avis de constitution

### SOCIETE « MAGNIFIC CARGO OF KING »

Siège Abidjan port-bouet Adjouffou, Lot 1344, Ilot  
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGNIFIC CARGO OF KING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- vente de pagne ;
- transit douane ;
- prestation de service ;
- opération financière ;
- Transfert d'argent ;
- immobiliers ;
- BTP ;
- restauration ;
- commerce général ;
- Prestation de services et divers ;
- Import et export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan port-bouet Adjouffou, Lot 1344, Ilot  
00

Dirigeant(s) Mme MENSAH YAWA COLOMBE-  
EMMANUELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04152 du 30/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25239/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

